



Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,
Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires
PACA-Corse,

Votre visite intervient aujourd'hui dans un contexte de tension tant au niveau des SPIP que des établissements pénitentiaires. A l'image d'autres SPIP du département, le SPIP de Marseille est un service mobilisé, qui exige l'application immédiate de la réforme de la filière Insertion et probation. L'audience à L'Elysée du 07/02/2018 n'a pas permis d'acter d'engagement de l'Etat. Nous attendons des réponses rapides à nos revendications.

A ces tensions, témoins du manque de reconnaissance des missions et du travail quotidien des personnels des SPIP, se rajoutent des inquiétudes locales importantes concernant les besoins en ressources humaines ; aujourd'hui fortement carencés sur le département ; les calendriers sans arrêt reportés d'ouverture et de fermeture d'établissement qui impactent directement les réorganisations et restructurations des services SPIP de Marseille et d'Aix en provence.

Nous sommes très inquiets des orientations de la réforme pénale, des chantiers en cours et de l'application du RPO 1, d'autant que nos charges de travail sont grandissantes et nos effectifs sur l'antenne de Marseille en grande souffrance (2 départs en retraite non remplacés, 3 à venir, 7 congés maternité, 1 agent CPIP contractuel jusqu'en mai 2018). La prise en charge des publics dits radicalisés ou en voie de radicalisation nous interroge par ailleurs, d'autant que les déclinaisons au local sont d'une grande opacité pour les agents des services du département, tant en MO qu'en MF (rôle exact du binôme PLAT, rôle de l'éducatrice PLAT, pas ou très peu de retour aux agents en charge des suivis).

Dans ce contexte de mouvement des personnels à venir et d'incertitudes actuelles sur le département, nous resterons très vigilants à ce que les agents soient accompagnés, considérés et écoutés afin de prévenir les risques psycho-sociaux.

Marseille, le 09/02/2018.